

NOUVELLE STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMPETITIVITE LOGISTIQUE DU MAROC

Marrakech, 19 mai 2011

Stratégie logistique : Cadre général

Développement de la logistique = priorité stratégique
pour renforcer la compétitivité économique du Maroc



Stratégie logistique : Cadre général

- ✓ Choix fait par le Maroc d'une **économie ouverte** (accords de libre échange)
- ✓ Définition de **nouvelles stratégies sectorielles** volontaristes



Multiplication des flux de marchandises

- Import/export
- Domestiques

3

Stratégie logistique : Cadre général



Axes de la stratégie logistique

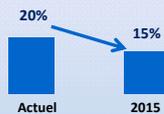
1. Développement d'un réseau national de zones logistiques multi-flux
2. Optimisation et massification des flux de marchandises
3. Développement du tissu d'acteurs du secteur logistique
4. Formation dans les métiers de la logistique
5. Gouvernance et régulation du secteur logistique

5

Impacts attendus de la stratégie logistique

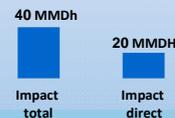
Réduction des coûts logistiques du Maroc

Baisse du poids des coûts logistiques/PIB au profit des consommateurs et la compétitivité des opérateurs économiques



Accélération de la croissance du PIB

Valeur ajoutée additionnelle de 20 Milliards de dirhams, soit 0.5% du PIB par an sur 10 ans



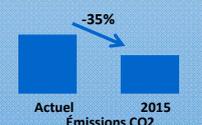
Création d'emplois

- 36.000 emplois nouveaux en 2015
- 96.000 emplois à terme



Réduction des externalités négatives liées au transport de marchandises

- Réduction des émissions de CO₂ de 35%
- Décongestion des routes et des villes



6

Axe 1 - Réseau national des zones logistiques

Objectifs

Création d'un **réseau de plateformes logistiques** bien connectés aux infrastructures (ports, autoroutes, voies ferrées) et situées à **proximité des bassins de production et de consommation** permettant de :

- ✓ constituer des **zones de concentration des flux de marchandises** afin d'**optimiser leur gestion** notamment en les **massifiant**, en s'appuyant sur les **solutions de transport multimodales** les plus adaptées et en y apportant **des services à valeur ajoutée**
- ✓ **réguler le transport routier** de marchandises en milieu intra et péri-urbain en vue de la **décongestion des centres urbains** et de la réduction des émissions CO2



7

Axe 1 - Réseau national des zones logistiques

Composantes

Développement de cinq types de plateformes logistiques



Conteneurs

Distributions et sous-traitance logistique

Agro-commercialisation

Céréalières

Matériaux de construction

dépotage/
empotage

Services pour la
distribution des
marchandises

Services et
équipements pour la
commercialisation
des produits
agricoles (stockage,
chaines de froid,
traçabilité,
contrôle qualité
services
administratifs)

Services pour le
stockage et la
distribution des
céréales importés ou
domestique

Commercialisation
des matériaux de
construction et des
composantes
préfabriquées

Stockage conteneurs

Triage et
manutention

services logistiques
pour les industriels
et la grande
distribution

Lavage, fertilisation
des semences, tri et
classification des
céréales

Transformation et
fabrication des
composantes
préfabriquées

8

Axe 1 - Réseau national des zones logistiques Taille et couverture

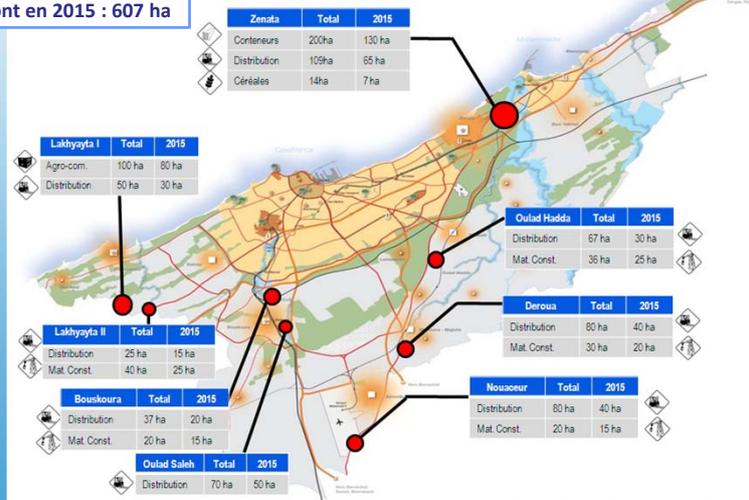
Besoins fonciers :
Total : 3.300 ha
dont en 2015 : 2.080 ha



9

Zones logistiques de Casablanca

Besoins fonciers :
Total : 978 ha
dont en 2015 : 607 ha



10

Axe 2 - Optimisation des flux de marchandises

L'analyse des différents flux de marchandises a mis en évidence la possibilité de mettre en œuvre des solutions d'optimisation portant sur :

- ✓ la massification des flux de marchandises autour des plates-formes logistiques
- ✓ l'augmentation de la capacité de stockage et la rationalisation de leur localisation
- ✓ l'utilisation du mode de transport le plus adéquat et de solutions de transport multimodal
- ✓ une meilleure planification des points d'entrée et sortie des différentes marchandises d'import/export ou domestiques

Un contrat d'application à établir par secteur :

- hydrocarbures
- flux agricoles
- distribution nationale
- matériaux de construction
- flux import/export

11

Axe 3 - Mise à niveau des acteurs

Opérateurs logistiques

Mise à niveau des acteurs du transport routier de marchandises : révision des critères d'accès et d'exploitation

Mise en place d'un système de labellisation des acteurs

Accès transparent au foncier public mobilisé pour les zones logistiques

Soutien au développement de champions nationaux du TIR

Sophistication de la demande

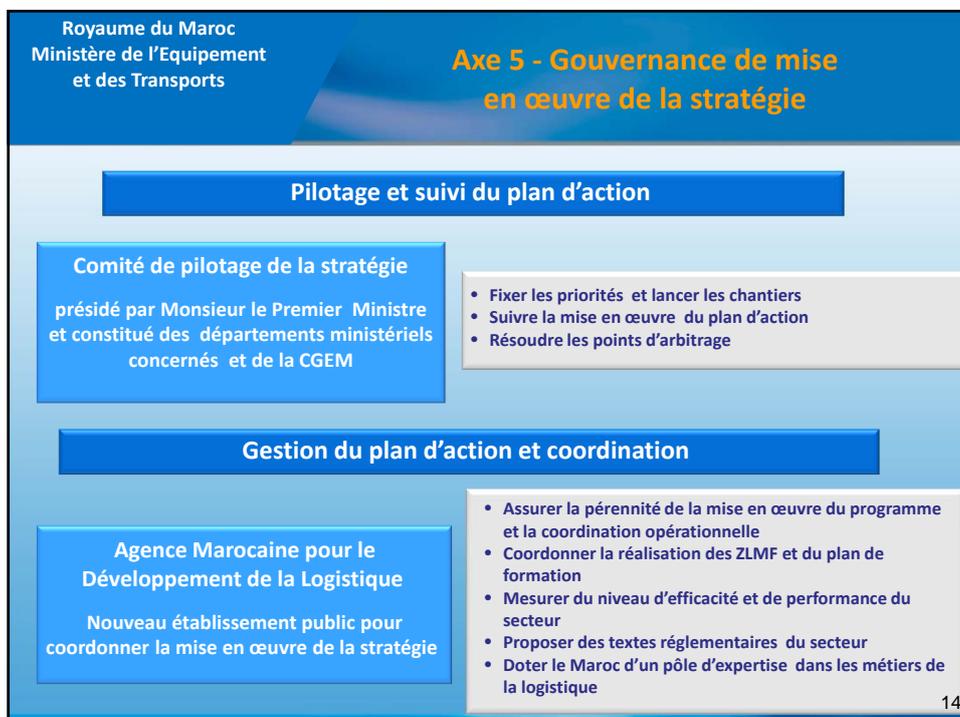
Adhésion des opérateurs au système de labellisation des opérateurs logistiques

Révision des cahiers de charges relatifs à la demande des prestations logistiques

Extension des programmes de l'ANPME à la fonction logistique des entreprises

Communication autour de l'offre relative aux services logistiques

12



Axe 5 - Gouvernance de mise en œuvre de la stratégie

Contrat Programme 2010-2015

Entre l'Etat
(Ministère de l'Intérieur, Ministère
de l'Economie et des Finances,
Ministère de l'Équipement et des
Transports et Ministère de
l'Habitat, de l'Urbanisme et de
l'Aménagement de l'Espace)
et le secteur privé
(CGEM)

- Objectifs globaux de la Stratégie
- Engagements des partenaires et mobilisation des ressources
- Dispositifs de pilotage et de mise en œuvre de la Stratégie
- grandes lignes des contrats d'application du contrat programme cadre

Contrats d'Application

**Entre l'Etat (Ministères et
entités publiques concernés),
collectivités locales et le
secteur privé (CGEM et
fédérations concernées)**

- Détailler les plans d'action relatifs à :
- Zones logistiques multi-flux dans les différentes régions
 - Optimisation des flux : hydrocarbures, agricoles, de distribution nationale, de matériaux de construction, d'export/import
 - Formation et mise à niveau du secteur du transport routier